

Nous publions en avant première le texte de Daniel Renoult, introductif à la journée de Nancy sur la formation moyenne, le 9 décembre 1985.

En effet, l'enjeu d'une telle réflexion est capital.

L'avenir de la formation moyenne dépend désormais de la volonté et des projets mis en œuvre par les professionnels et non plus par les instances de tutelle.

Qu'on en juge:

- L'ENSSIB ne sera plus responsable et coordinatrice de la formation moyenne.
- Pour subsister, il semble que les CRFP doivent se trouver une autorité de tutelle, un financement. Des subventions des ministères complètent ces dispositifs de base.

Une telle évolution est inéluctable dans le cadre administratif actuel.

C'est à nous de susciter une coordination.

C'est à nous de convaincre les différents partenaires en présence (bibliothécaires, CFPC, centres divers de formation, régions), de mettre sur pied des filières comparables, conduisant à une formation moyenne pouvant être reconnue par nos employeurs.

Il faut saisir l'occasion qui nous est donnée ainsi pour:

- faire admettre une formation à bac + 2 ans pouvant déboucher sur la revalorisation du statut des bibliothécaires adjoints,
- prévoir dès l'origine et quelles que soit les solutions retenues des possibilités de formation interne aux employés de bibliothèque,
- établir des liens de principe entre cette formation moyenne et la formation supérieure délivrée par l'ENSSIB.

L'ABF a un rôle urgent et irremplaçable à jouer pour sauvegarder l'unité de la formation et continuer la revalorisation de la profession.

Il faut qu'elle puisse être partout où cela sera nécessaire, le consultant des universitaires et des centres de formation.

Si les professionnels ne sont pas présents lors de la mise en place des nouvelles structures c'est l'avenir du professionnalisme de la lecture publique qui sera très vite mis en jeu.

Le bureau national de l'ABF